



**Collectif de gestion de l'Association Les Quatre Temps
Compte rendu de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2017**

Participants

- Les membres du CG présentant l'AG : Emmanuel Reynier, Claude Butin, Véronique Corbières, Maylis Léonard.
- Participants : les choristes (voir la liste d'émargement), le quorum est atteint : 31 choristes présents et 4 pouvoirs sur 35 membres actifs.
- Membre d'honneur : un représentant de la commune de Villard de Lans.
- Alain Desbrières : chef de chœur.

Salle polyvalente d'Autrans. 20h35 à 22h10

Ordre du jour

- Présentation et vote du rapport financier de l'année écoulée
- Présentation et vote du budget de fonctionnement pour l'année à venir
- Présentation et vote du Rapport Moral et d'Activités de l'année écoulée
- Présentation et vote des projets pour l'année 2017-2018
- Renouvellement des membres sortants ou démissionnaires de la Direction Collégiale
- Vote pour les nouveaux membres
- Questions diverses

Note préambule : les concerts de la saison 2016/2017 (Durante) ont été donnés en octobre 2017, soit après la fin de l'exercice de cette saison (exercice courant du 01/09/2016 au 31/08/2017). Ils sont mentionnés lors de cette AG, mais toutes les charges et recettes s'y rapportant ne figurent pas dans le bilan financier. Ce projet apparaît donc dans le budget prévisionnel, bien que déjà réalisé.

Rapport moral – présenté par Emmanuel Reynier

Emmanuel Reynier, qui avait été nommé « Président par Intérim » pour assurer la fin du projet Durante, ouvre la séance à 20h35. Président depuis juin 2017, il présente le rapport moral. Depuis 2015, date à laquelle la gestion de l'Association s'est constituée sur la base d'un collectif de gestion en lieu et place du Conseil d'Administration existant précédemment, il existe un flou sur les statuts. Ils n'avaient pas été validés à cause d'un problème de forme et de date. Véronique et Claude sont allées en Préfecture à plusieurs reprises pour éclaircir les points posant question. Elles ont refait les déclarations et celles-ci ont été validées. La Préfecture considère chacun des membres à statut égal. L'élection officielle d'un Président n'a donc plus lieu d'être au cours de cette AG.

Manu rappelle que l'année s'est déroulée autour de deux points forts : le projet Tour de Bal et celui des concerts de Durante. L'année a été laborieuse, et a nécessité de la part de tous patience et persévérance. Même si les résultats financiers ne sont pas à la hauteur, les



Collectif de gestion de l'Association Les Quatre Temps Compte rendu de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2017

résultats artistiques ont été présents, entraînant les félicitations du public qui a beaucoup apprécié.

Manu rappelle l'engagement des choristes : le travail à la maison en amont des répétitions est nécessaire, à l'aide d'outils à disposition. Il remercie à cette occasion François Michel qui édite les partitions et les fichiers midi, NWC et pdf de toutes les œuvres pour lesquelles les partitions sont libres de droit. Les choristes doivent être assidus aux répétitions, et doivent prévenir Alain en cas d'absence. Chacun doit pour cela prévenir en amont son responsable de pupitre (un par pupitre), qui centralise toutes les absences et en fait part au chef de chœur. Il existe également une adresse mail par pupitre.

Pour les concerts organisés par Que Lou Di Lam, chacun doit se sentir concerné par la campagne des annonceurs (recherche de financements), la publicité, la logistique, ainsi qu'éventuellement la nécessité de nourrir et parfois loger les musiciens lors de concerts. La course aux moyens financiers n'emballa pas tout le monde. Suivant l'importance du projet, et la nécessité de plus ou moins de besoins financiers, cette démarche est nécessaire ou non. Il est rappelé le principe d'alterner les projets de ce point de vue. Ainsi, pour l'année à venir, le projet sera plus « léger » et entraînera moins de sollicitations pour trouver des financements. Toutes les compétences sont les bienvenues au sein du Collectif de Gestion, ou en aide de celui-ci ; informatique, cuisine, logistique, etc, pas forcément en provenance exclusive des membres de la direction collégiale. Il adresse à cette occasion des remerciements particuliers à Bénédicte, qui s'est chargée de l'organisation et la promotion du concert de Meylan. La direction collégiale permet la bonne marche de l'association, qui ne peut vivre sans. D'après nos statuts, elle doit comporter à minima 9 membres. 7 personnes en font actuellement partie, ou se présentent pour y participer. Il reste donc 2 postes à pourvoir ce soir.

Du côté des membres de l'association, comme dans toute association, il y a des départs et des entrants : bienvenue à Sophie, Nicole, Nicole, Camille, Yann et Françoise.

Rapport d'activités – présenté par Claude Butin

Cette année nous avons présenté 3 concerts de musique baroque, autour des œuvres de Durante « Magnificat » et « les lamentations de Jérémie ». Concerts donnés le 6 octobre en l'église d'Autrans, le 8 en l'église de Plaine Fleurie à Meylan, et le 15 octobre en celle de Villard de Lans. Le chœur était accompagné de l'ensemble instrumental Orchidée.

Le chœur a participé au projet Tour de Bal, sur des chansons françaises, accompagnées d'un orchestre, au mois de mars. Les choristes ont chanté 6 chants. Cette soirée, autour du chant et de la danse a permis d'intégrer une variété dans le programme au cours de l'année.

Les répétitions ont eu lieu tous les mercredis, ainsi que 6 dimanches et le WE du 30/09 et 01/10 pour les répétitions avec musiciens en amont des concerts Durante. Alain rappelle que le fonctionnement de l'association prévoit 5 dimanches de répétition, pour un projet de concert final.

Il avait été tenté de monter un groupe pour une intervention lors des cérémonies du 11 novembre, mais cela n'a pu aboutir.



**Collectif de gestion de l'Association Les Quatre Temps
Compte rendu de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2017**

Le 20/12/2016, un petit groupe s'est monté pour répondre à la sollicitation de la bibliothèque d'Autrans de présenter un petit concert de Noël à destination des habitants. Ce projet a été rémunéré 200€.

11 choristes ont participé au projet « voyage baroque » avec Claire Delgado, qui a donné lieu à 4 concerts, dans 4 églises du plateau.

Rapport financier – présenté par Maylis Léonard

Maylis Léonard présente le rapport financier (diapositives en annexe).

Projet Tour de Bal 04/03/2017

Le bilan financier est déficitaire mais tout le monde a apprécié. (Déficit : -1787€)

La vente de fromage et chocolats avait rapporté 488€, celle de bière lors du marché de Noël 278€.

Compte de résultats au 31/08/2017 : + 3341€ (voir le fichier Power point)

Cela s'explique par le fait que le résultat des « concerts Durante » porte sur l'exercice prochain. S'il a été déficitaire du fait d'un nombre d'entrées inférieur aux prévisions, nous avons pu compenser le manque, par les réserves de l'association. L'année prochaine sera marquée par un projet peu coûteux qui nous permettrait de rétablir les choses. C'est la politique de la chorale depuis longtemps. Une année, un grand projet coûteux, l'autre année un projet peu coûteux.

Alain rappelle le principe de ses sollicitations ponctuelles pour des associations. Le principe est celui du portage salarial : Alain est détaché par QLDL pour intervenir pour quelques heures, envoie une facture à l'association, et verse le salaire correspondant à Alain. Le bilan est neutre pour QLDL.

Alain rappelle que sur le compte d'épargne, une somme d'argent est réservée en cas de rupture de contrat, ou de licenciement économique, permettant de verser à Alain les indemnités auxquelles il aurait légalement droit, selon le type de séparation.

En juin le CG avait prévu de piocher dans les réserves disponibles, mais pas dans la réserve légale. Alain adresse à cette occasion des remerciements personnels à Maylis pour sa gestion des finances et sa disponibilité.

Votes :

Rapport moral : adopté à l'unanimité

Rapport d'activité : adopté à l'unanimité



**Collectif de gestion de l'Association Les Quatre Temps
Compte rendu de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2017**

Rapport financier : adopté à l'unanimité

Montant de la cotisation.

Alain rappelle que le coût de l'activité sur l'année scolaire est supporté par les cotisations des choristes. Les cotisations couvrent les répétitions hebdomadaires (mercredis de 20 à 22h, une répétition sur deux lors des vacances scolaires hors Noël), ainsi que 5 dimanches par an. Chaque nouveau choriste a droit à 5h de technique vocale, effectuées en groupe avec Alain.

Le CG propose une cotisation à 212€ (+2€ par rapport à l'année précédente).

Vote contre : 1

Abstention : 1

Vote pour : 33

Dominique demande à ce que soient modifiés les documents afin que le budget prévisionnel soit équilibré. Il faut donc prévoir une somme à prendre sur les réserves financières pour financer les concerts Durante.

Véronique rappelle que le projet Durante a failli être abandonné, notamment lors des démissions des 2 membres de la Direction Collégiale. Le CG a alors pris la décision, après que chacun des membres se soit exprimé, par vote, de prendre le risque et d'aller au bout du projet. La campagne annonceurs a été très positive, chacun s'est beaucoup investi, et cela a permis de financer le projet. Il s'agit donc, pour la prochaine année, de réduire la voilure.

NB : il est important de rappeler que, ayant été réalisé en octobre 2017, le projet Durante est intégré dans l'année 2017/2018, et non pour l'année 2016/2017 présentée lors de ce CG.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité. Voir tableau excel p 8-9-10 et 11.

Intervention d'Alain – plan artistique

Il se dit content des productions, y compris Tour de Bal, qui a permis de belles rencontres. Il est content de ce qu'on a fait pour Durante, il y a cru. Nous avons fait 3 concerts, tous avec leur caractère, dans des lieux différents. Aucun n'était mauvais, certains présentaient plus de fragilités que d'autres, mais beaucoup de musique, d'émotions et d'échange. Bravo à tout le monde ! Alain félicite les pupitres des basses, qui a été impressionnant, notamment à découvert. Beau travail des sopranes, belles présences des alti. Une « année de naissance » pour les ténors, malgré quelques soucis. Quand on a repris en septembre, il restait 4 semaines pour tout, on y est arrivé, cela a bien fonctionné : les résultats étaient superbes ! On peut se demander pourquoi cela n'a pas fonctionné aussi bien plus tôt...



**Collectif de gestion de l'Association Les Quatre Temps
Compte rendu de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2017**

Alain nous présente le programme de la saison prochaine.

- Quelques spirituals, a capella
- Des morceaux d'inspiration jazzy sur des textes en français, des poèmes..., avec piano
- Des musiques de film, des extraits de grandes comédies musicales (la suite de West Side Story de Bernstein), avec piano
- Extraits de Sister Act
- Les parapluies de Cherbourg, Michel Legrand
- Et d'autres œuvres plus récentes.

Programme varié, français et anglais, beaucoup d'énergie !

Programme de Noël : beaucoup de reprises (cf programme Noël 2015), programme populaire et/ou festif, des thèmes que tout le monde connaît, facile à entendre.

Alain revient sur ce qu'a dit Manu précédemment. Les ténors ont connu quelques difficultés en hiver, mais s'en sont bien sortis. Tout le monde s'est mis au travail.

Alain rappelle qu'il est salarié de l'association, et que sa mission comprend celle de chef de chœur et fonction de directeur artistique. Ainsi, il cherche un répertoire, sur la base d'une idée, d'un budget, pour être proposé en commission artistique, puis validé en CG. Sa mission est d'emmener le projet jusqu'au bout. Les 2 partenaires, le chœur et lui, doivent faire « nous ».

Il rappelle qu'il fait sa part du travail mais ne peut pas faire le nôtre. Il rappelle la nécessité de prévoir des plannings, et de les tenir. Il est nécessaire que chacun soit présent aux répétitions. Ça fait 4 ans que les délais ne sont pas respectés, il dit qu'il ne jouera pas sa santé à quitte ou double. Il a besoin de pouvoir compter sur nous, on peut compter sur lui, mais a besoin de nous, que chacun soit là, fasse son boulot et y croit. « moi, sans vous je ne suis rien ».

Manu remercie Alain pour cette belle année.

Intervention de Bénédicte.

Bénédicte rappelle l'engagement du groupe. La direction collégiale est responsable. La contribution de chacun est nécessaire. Le maintien du projet Durante a permis de maintenir aussi la chorale. Alain est heureux que la décision de continuer ait été prise. La campagne annonceur a été réduite à 6 semaines, la décision finale ayant été soumise à la condition d'une campagne annonceur « efficace », Alain se dit touché que nous ayons réussi à réunir les fonds pour prendre le risque du projet.

Claude ajoute qu'elle aimerait que soient définies toutes les tâches à faire, et qu'un nom soit mis en face...



**Collectif de gestion de l'Association Les Quatre Temps
Compte rendu de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2017**

Election de la Direction Collégiale

- Ont démissionné en juin 2017 : Janique Poirier , Mathieu Léonard
- Ont démissionné au cours de cette AG : Céline Blenner, Michèle Goester, Marie Counil, Albane Michallon
- Les membres de la Direction Collégiale actuelle sont :
- Emmanuel Reynier
- Véronique Corbières
- Anne Rolland
- Michèle Lallier
- Damien Perrier
- Claude Butin

Se présentent pour être membres de la DC :

- Bénédicte Barnier
- Dominique Clerc
- Catherine Reynier

Toutes sont élues à l'unanimité avec 35 voix.

La séance est close à 22h10.

Claude Butin et Véronique Corbières